



Mettre des mots sur nos maux

Nouveaux secteurs, nouvelles technologies, nouvelles techniques de management et de gestion des ressources humaines... En quelques décennies, l'organisation du travail dans notre pays a profondément changé.

Isolement, pression, horaires décousus, objectifs, performance, toujours plus, toujours plus vite... la santé des travailleurs est fragilisée, leur humanité est touchée.

La qualité de vie au travail est devenue un enjeu essentiel. Le désir est profond de vouloir exister dignement au travail, au-delà d'y gagner sa vie. Avoir la possibilité de faire du « bon boulot », de se sentir pris en compte et valorisé, bref, de donner sens à son travail.

Comment résister ? Comment agir ? En parler avec les collègues, rejoindre une organisation syndicale, contacter les copains du CHSCT voire s'y présenter... et quel rôle l'ACO peut-elle jouer ? Elle peut aider, c'est son « cœur de métier », à repérer les personnes avec qui parler, à repérer les petits mots, les petits gestes d'attention, de solidarité qui se vivent au travail, à les transformer en trésors, en signes d'espérance, en source d'énergie. Car il en faut du dynamisme et du courage pour dénoncer les conditions qui nous précarisent, qui nous fragilisent et ensemble, défendre notre santé, notre dignité d'hommes et de femmes. Parlons-en ! ●

Catherine

Mettre des mots sur nos maux

« Je suis plaquiste dans une petite entreprise du bâtiment, je portais continuellement des charges lourdes, montais des étages, sautais du camion. J'ai les genoux complètement esquinés. J'ai été licencié pour inaptitude. J'ai 40 ans et 4 enfants à charge, qu'est-ce que je vais devenir ? »

« Les conditions de travail et de sécurité ne vont pas s'améliorer car les ouvriers sont toujours poussés à prendre des risques pour produire toujours plus et plus vite. »

« Le syndicat a pris ma demande : il lui a accordé du sens et de la valeur. Il a pris en considération ma parole, ma situation et mes difficultés. Il n'a pas minimisé, démenti ou rejeté ce que je disais.

« Je fais un travail administratif d'accueil au bureau des urgences du CHR. Les conditions d'accueil se sont dégradées pour le personnel et les patients. Les gens se retrouvent debout. Je suis seule devant des usagers agressifs, je me sens en danger. »

« Quand un compagnon est en arrêt maladie, chacun essaie de prendre de ses nouvelles, on prend conscience que l'accident du travail peut arriver à chacun et qu'il faut exiger de travailler en toute sécurité, pratiquer le droit de retrait et ne pas hésiter à informer les délégués du personnel, les membres du CHSCT. »

« La pression au travail est une réalité et, si certains sont malades d'avoir trop de travail, d'autres sont souffrants de ne pas en avoir. »

Et toi, comment peux-tu compléter de ton expérience ce constat ?



« S'il y a un sujet qui me parle, c'est bien celui-là. En effet, je suis élue au CHSCT depuis bientôt 4 ans dans une société éditrice de logiciels. La mission d'un CHSCT est bien la santé des salariés au travail. Je suis attentive aux situations qui peuvent conduire à des risques psycho-sociaux ou aux postures qui peuvent entraîner des problèmes de dos. J'ai pris conscience de l'importance de la santé au travail, nous avons eu un chef qui harcelait son service, avant que cela ne soit reconnu d'un point de vue juridique. J'ai vu les rires et les sourires remplacés par les antidépresseurs et antidouleurs et ressenti comme les autres la boule au ventre le dimanche soir. J'avais même très peur que certains fassent une grosse connerie. Je ne sais plus ce qui a déclenché, peut-être pas grand-chose, la goutte d'eau qui fait déborder, mais nous avons eu un sursaut collectif qui nous a libérés, et les sourires puis les rires sont revenus. »

« La prévoyance est importante pour éviter de souffrir dans sa chair et de connaître des moments douloureux. Notre corps est notre patrimoine, on lui doit tout, tout le temps. Dans ce domaine, le travail joue un rôle très important puisqu'on y passe beaucoup de temps. Or, certains rythmes de travail nuisent à la santé, comme le travail de nuit, ou dans la restauration avec des rythmes changeants. »

« Certains patrons abusent de leurs salariés en leur mettant la pression en les harcelant. Même les handicapés sont concernés : on leur donne le sale boulot pour qu'ils craquent et démissionnent. Idem pour les salariés en situation précaire, qui sont encore plus fragiles et démunis face aux pressions. De nombreux salariés ont des restrictions médicales ; le CHSCT doit se saisir de ces problèmes et éviter leurs aggravations. »

« Les personnes que l'on qualifie de 'seniors', les plus âgées dans le monde du travail, sont particulièrement touchées par le chômage, voire par des situations d'exclusion liées à des formes de discriminations en raison de leur situation physique ou à des préjugés générationnels. »

Pour toi, qu'est-ce que ces situations révèlent d'aujourd'hui ?



Indicateurs

Toutes les 15 secondes, un travailleur meurt d'un accident ou d'une maladie liés au travail.

Toutes les 15 secondes, 153 travailleurs sont victimes d'un accident lié au travail.

La plupart des 317 milliers d'accidents qui se produisent chaque année résulte en des absences prolongées.

On estime que les mauvaises pratiques de sécurité au travail représentent, tous les ans, 4% du PIB (source OIT).

Le bureau international du travail (BIT) évalue de 3 % jusqu'à 4 % du PIB des pays industrialisés le coût économique du stress (en arrêts maladie, médicaments, perte de productivité...), soit, pour la France, « quelque 60 milliards d'euros ».

L'ACO, c'est qui ?



J'ai travaillé dans une dizaine d'entreprises, privé, public. Dans ces emplois, je suis toujours restée animée par « *tout travailleur vaut plus que tout l'or du monde* ».

Alors, je me suis engagée auprès des autres, en 1978 avec la CFDT et 2013 avec la CGT.

Je suis en CDD depuis bientôt 4 ans dans une mairie, et il se termine fin mars 2016.

Même si je suis dans la précarité, je crois en Dieu car je vis avec l'ACO, je ne peux fermer les yeux quand je vois une collègue en souffrance. Que ce soit dans les bureaux, les services techniques ou auprès des cadres, je ne peux supporter de voir un collègue humilié. Alors je vais vers eux, je leur donne la parole et, avec le syndicat, j'essaie de les défendre, tout en resituant leur parole dans un cadre collectif.

Avec l'ACO, je crois que Dieu aime les Hommes et j'essaie de participer à la mission reçue de mon baptême.

Marianne

Contact :

parlons-en

Supplément à *Témoignage ACO*, bimestriel

édité par l'Action Catholique Ouvrière

Adresse 7, rue Paul Lelong 75002 Paris

Téléphone 01 42 36 36 11

Télécopie 01 40 26 20 18

Site internet www.acofrance.fr

Courriel secretariat@acofrance.fr

Rédaction Secrétariat permanent

Courrier des lecteurs temoignage@acofrance.fr

Directrice de la publication Marie-Noëlle Royon

Impression Neuville Impressions, 71160 Digoïn

Convictions

Parole extraite d'un partage en ACO

Mon engagement militant, je le vis en tant que croyant (je crois au Dieu de Jésus Christ). Souvent, dans l'Évangile, Jésus nous pousse, nous bouscule sur les vraies valeurs.

Je suis, en tant que croyant, appelé à regarder et donner de la valeur à l'action des travailleurs pour améliorer leurs conditions de travail.

Je crois aux valeurs de solidarité et surtout j'attache une importance aux personnes qui sont les plus touchées par la précarité (intérim, CDD...).

J'ai toujours défendu en priorité ces personnes à qui, sous prétexte qu'ils galèrent pour leur emploi, on veut leur faire tout faire, et n'importe quoi à n'importe quel prix (changement de poste sans délai, faire venir travailler pour 2 h seulement alors que bien souvent leur trajet pour venir au travail dépasse l'heure, poste pénible dans les containers ou ateliers bois avec des protections différentes que les salariés en CDI).

Je ne peux pas rester fataliste devant ces situations injustes, je pense que c'est ma foi en Dieu et en l'homme qui me fait agir pour le collectif.

Intervention du Pape François

Il convient donc de « faire en sorte que, par le travail -un travail libre, créatif, participatif et solidaire, l'être humain exprime et accroisse la dignité de sa propre vie.

Qu'est-ce qu'un travail libre ? Il implique que l'homme, en continuant l'œuvre du créateur, fasse que le monde retrouve son but : être œuvre de Dieu qui, dans le travail accompli, incarne et prolonge l'image de sa présence dans la création et l'histoire de l'homme.

Extrait de la Charte des fondements de l'ACO

Chapitre 23. Servir le dialogue entre Dieu et les travailleurs

Pour l'ACO, le dialogue avec les travailleurs se vit en réciprocité. Chacun, en vérité, partage ses raisons de vivre, de croire, d'espérer. Chacun s'enrichit de l'autre et personne ne sort indemne de l'échange.

Le dialogue permet d'entrer dans une relation renouvelée avec soi-même, avec les autres et avec Dieu.

Dans ce dialogue, les membres de l'ACO sont invités à dire simplement comment la confiance qu'ils mettent en Dieu, que Jésus invite à appeler 'Père', éclaire leur existence et fonde leur parti pris d'espérance.

Et nous, comment défendre notre dignité commune ?

